

(158) Institut Fraser

Les aliments devraient être taxés et la taxe devrait être abaissée à 5 p. 100. La taxe devrait aussi être visible et une disposition de plafonnement du taux de la taxe devrait être prévue afin de s'assurer que le taux ne sera pas majoré sans que la loi dans son intégralité ne soit réexaminée à la Chambre.

(159) Irate Citizens of Peterborough

La TPS est régressive, inflationniste et elle ne réduira pas le déficit. Elle pourrait être bloquée au Sénat. Si elle est mise en oeuvre, le projet de loi devrait être amendé afin d'inclure des crédits proportionnels, qui devraient être indexés.

(160) Julius Schmid, Ortho Pharmaceuticals

Les condoms devraient être détaxés.

(161) Professeur Kesselman

Le professeur Kesselman recommande d'adopter le projet de loi et d'apporter des changements plus tard, c'est-à-dire de taxer les aliments et d'ajuster les crédits pour indemniser pleinement les gagne-petits.

(162) La Voix, Le Réseau canadien des aînés

Malgré les crédits, la TPS est régressive, et il faudrait recourir au régime progressif de l'impôt sur le revenu pour financer le gouvernement.

(163) Lee Valley Tools Ltd.

La TPS occasionnera de graves pertes de revenus, d'emplois et de devises. Elle accroîtra l'importance des produits exonérés. Le projet de loi C-62 va semer la destruction dans une grande partie du secteur de détail canadien.

(164) Légion royale canadienne

La Légion demande à être exonérée de la TPS sur ses achats de produits et de services. Sinon, il faudrait lui accorder le remboursement de 50 p. 100 accordé aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif fortement subventionnés.

(165) Légion royale canadienne - Terre-Neuve et Labrador

Le projet de loi devrait être amendé afin que la Légion royale canadienne soit visée par les dispositions relatives aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif.

(166) Loewen Windows

Loewen Windows appuie le projet de loi et recommande son adoption. Les taxes de vente fédérale et provinciales devraient être regroupées afin de réduire les frais administratifs.